



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 10449

Texte de la question

Mme Yann Piat attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur l'admission des associations de retraites dans la Commission consultative. En effet, cette admission serait d'autant plus souhaitable que la securite sociale a un budget qui depasse aujourd'hui celui de l'Etat. C'est pourquoi il lui semble necessaire d'associer les organisations les plus representatives des retraites dans ces structures. Elle lui demande donc de bien vouloir lui preciser sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Piat Yann](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10449

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 311